

## AVIS DE TRAVAUX

**OBJET** Genolier, Réfection et réaménagement de la Route de Châtel

**DUREE** du 11 avril 2024 à 7h au 15 avril 2024 à 17h



Mesdames, Messieurs,

La Commune de Genolier a entrepris les travaux de réfection et de réaménagement de l'ensemble de la Route de Châtel.

Les travaux de génie civil du 3<sup>ème</sup> tronçon, allant du passage à niveau de Sus-Châtel jusqu'au n°6 de la Route de Châtel (Environ 100.00 m en amont du Chemin de la Pesse) sont à bout touchant.

Les travaux de pose des revêtements bitumineux de tout ce tronçon vont devoir être entrepris.

Ces travaux vont nécessiter la fermeture totale de ce tronçon.

**Les travaux débuteront le jeudi 11 avril 2024 dès 7h par les travaux préparatoires, et se poursuivront jusqu'au lundi 15 avril 2024 à 17h par la pose des revêtements bitumineux.**

**L'accès à ce tronçon sera rétabli pour le week-end des 13 et 14 avril 2024.**

Ces travaux de pose de revêtements bitumineux vont être réalisés par l'entreprise WALO SA, laquelle s'est engagée à respecter ce planning, sous réserve des conditions météorologiques.

Durant ce laps de temps et en accord avec la Commune de Givrins (ouverture portail côté Givrins), les accès en véhicules, aux propriétés situés côté Jura de ce tronçon, pourront se faire par le chemin forestier situé en amont de la Route de Châtel.

L'accès aux propriétés situées le long de ce tronçon ne pourra pas être garanti en tout temps en particulier le lundi 15 avril 2024 en raison de la pose des enrobés où un temps d'attente sera peut-être nécessaire pour le déplacement des machines et la libération de vos accès.

Pour votre sécurité, nous recommandons aux riverains, situés le long de ce tronçon, de limiter au maximum les déplacements durant ces jours et de respecter scrupuleusement la signalisation spécifique qui sera mise en place par l'entreprise Walo SA.

La Commune de Genolier vous prie, d'ores et déjà, de l'excuser pour les désagréments causés par ces travaux et vous remercie de la bienveillante compréhension que vous voudrez bien manifester à cette occasion.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Municipalité